

Analyse textuelle : dire les effets.

1- Eviter les répétitions, un vocabulaire varié permet une lecture plus agréable.

Ex : « La vie est difficile. »

L'emploi de l'indicatif présent :

- a un effet de généralité.
- Amène un effet de généralité
- Apporte un effet de généralité
- A pour effet la généralisation de l'affirmation
- Donne un effet de généralité
- Induit l'idée/ le sentiment de généralité
- Suggère la généralité
- Suppose la généralité
- Pose une généralisation
- Génère l'universalisation
- Confère une généralisation
- ...

2- Eviter les évidences.

Il est préférable d'éviter les phrases du genre « Le verbe est à l'indicatif présent. » ; « La est un article défini » ; etc. Ces informations ont leur importance mais doivent être employées en vue de fournir des effets. Il est donc plus judicieux de les insérer dans une phrase plus complexe comme :

- L'emploi de l'indicatif présent suggère la généralité de l'affirmation ce qui lui confère un caractère universel.
- L'usage de l'indicatif présent induit une généralité qui, associée à l'article défini « la », a pour effet d'universaliser la proposition.
- ...

3- L'usage du dictionnaire.

Le dictionnaire est utile pour comprendre le texte. Le moindre mot que vous ne savez pas définir ou dont vous ignorez le sens exact mérite d'être recherché.

ATTENTION : un travail d'analyse textuelle n'est pas un travail de lexicologie, il n'est donc pas nécessaire de donner la définition d'un terme SAUF si celle-ci contient une subtilité qui permet d'enrichir l'analyse ou si elle est indispensable à la compréhension de votre raisonnement. De même, si un terme est défini de différentes manières, choisissez la définition qui fait sens, les autres ne sont pas utiles.

Se pencher sur une définition permet parfois de mettre des mots sur une idée qu'on ne parvient pas à exprimer. Ainsi, vous pourrez parfois y trouver des effets.

Ex : « La vie est difficile » : comment qualifier l'effet amené par « difficile » ?

- ⇒ Définition : « Qui n'est pas facile à réaliser, qui exige des efforts importants ; ardu, malaisé » ou encore « Qui constitue une épreuve ; pénible, dur »
- ⇒ « Difficile » suggère l'effort, la pénibilité. Ou encore : « Difficile » fait naître l'idée d'épreuve, d'effort, ce qui a pour effet de conférer à la vie un aspect de pénibilité.

Attention toutefois à ne pas abuser de ce procédé. Les effets se trouvent souvent grâce au contexte dans lequel le mot apparaît ainsi qu'aux connotations que celui-ci

véhicule. Ainsi, dans le cas d'une description romantique d'une rose, la connotation de fraîcheur, absente dans la définition de cette fleur, sera plus pertinente que n'importe quelle indication botanique présente dans le dictionnaire ! De même, si la rose apparaît dans le contexte d'un enterrement, c'est sa connotation de solennité qui sera pertinente et non le fait qu'elle porte des épines !